

ASSEMBLÉE NATIONALE
28 novembre 2013

PLFR 2013 - (N° 1547)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 141

présenté par
M. Eckert

ARTICLE 13

Compléter l'alinéa 38 par les mots :

« et, après la référence : « 1 » , est insérée la référence « du I » .

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision.